

Relations presse :

Florence Lièvre

Tél.: 01 47 54 50 71

E-mail: florence.lievre@capgemini.com**Relations investisseurs :**

Vincent Biraud

Tél.: 01 47 54 50 87

E-mail: vincent.biraud@capgemini.com

Large succès du septième plan d'actionnariat salarié

- **Plan souscrit à 174% par les salariés**
- **Dilution neutralisée par la convention de rachat d'actions**

Paris, le 19 novembre 2020 – [Capgemini](#) annonce aujourd'hui que son septième plan d'actionnariat salarié, portant sur 3 millions d'actions, soit environ 1,8% du capital existant, a été largement sursouscrit. Cette opération sera effectuée sans dilution des actionnaires existants puisque la récente opération de rachat d'actions a permis le rachat du même nombre d'actions, en vue de leur annulation.

Le septième plan d'actionnariat salarié, visant à associer les collaborateurs au développement et à la performance du Groupe, a rencontré un vif succès avec un taux de souscription de 174%. Près de 41 000 salariés répartis dans les 26 pays participants ont souscrit au plan proposé, ce qui représente 16% des effectifs éligibles du Groupe. Ce nouveau plan « ESOP » (*Employee Share Ownership Plan*) portera l'actionnariat salarié à plus de 6% du capital.

Pour Aiman Ezzat, Directeur général du groupe Capgemini : « *Depuis toujours, Capgemini a eu la volonté d'associer ses collaborateurs au développement et à la performance du Groupe. Le succès de cette septième édition de notre plan d'actionnariat salarié est un témoignage de confiance dans notre capacité à construire ensemble un avenir inclusif et durable, tout particulièrement dans le contexte de pandémie qui sévit à travers le monde.* »

Conformément aux modalités du plan d'actionnariat salarié publiées le 16 septembre 2020, 3 000 000 actions nouvelles, soit le nombre maximum d'actions offertes, ont été souscrites au prix unitaire de 92,93 euros (correspondant à 87,5% du prix de référence de 106,20 euros). La réalisation de l'augmentation de capital correspondante, d'un montant de 278,8 millions d'euros, est prévue pour le 17 décembre 2020.

Dans le cadre de la convention de rachat d'actions conclue le 7 octobre 2020 et destinée à neutraliser l'effet dilutif de cette augmentation de capital, Capgemini SE a racheté 3 000 000 actions pour un montant total de 318,6 millions d'euros soit un prix moyen de 106,20 euros par action. Le règlement-livraison de ces titres, intégralement affectés à l'objectif d'annulation, est intervenu le 6 novembre 2020.



À propos de Capgemini

Capgemini est un leader mondial du conseil, de la transformation numérique, des services informatiques et d'ingénierie. A la pointe de l'innovation, le Groupe aide ses clients à saisir l'ensemble des opportunités que présentent le cloud, le digital et les plateformes. Fort de plus de 50 ans d'expérience et d'une grande expertise des différents secteurs d'activité, il accompagne les entreprises et organisations dans la réalisation de leurs ambitions, de la définition de leur stratégie à la mise en œuvre de leurs opérations. Responsable et multiculturel, avec 265 000 personnes dans près de 50 pays, le Groupe a pour raison d'être de libérer les énergies humaines par la technologie pour un avenir inclusif et durable. Avec Altran, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires combiné de 17 milliards d'euros en 2019.

Plus d'informations sur www.capgemini.com.